



## Édito

Un centre social est un établissement de proximité ouvert à l'ensemble de la population d'un territoire, offrant accueil, activités et services. La branche Famille accompagne les partenaires et soutient financièrement ces équipements. L'agrément qu'elle donne signe la reconnaissance du travail d'élaboration et de réalisation d'un projet social sur plusieurs années. À partir de valeurs communes, des spécificités et du diagnostic du territoire, les équipes œuvrent en direction de tous les publics.

L'animation de la vie sociale apparaît comme un enjeu fort sur les Hautes-Alpes où la géographie peut favoriser l'isolement des personnes. Dans ce contexte, au travers du Schéma départemental des services aux familles et du Schéma départemental unique des solidarités et aux côtés de la Caisse commune de sécurité sociale (CCSS), du Département et des collectivités locales, les centres sociaux et l'Union des centres sociaux des Hautes-Alpes souhaitent construire une politique globale d'animation de la vie sociale par une observation partagée, une réflexion et des actions concertées.

Le système d'échange national des centres sociaux, animé au plan départemental par la CCSS et l'Union des centres sociaux des Hautes-Alpes, permet chaque année d'évaluer et d'explicitier de façon plus large l'action menée au quotidien par les centres sociaux. Il facilite un travail d'anticipation et de prospective, pour accompagner au mieux le développement social des populations et des territoires.

## Sommaire

Les structures d'animation de la vie sociale	3
Portrait des structures de l'AVS	4
Les habitants, une priorité Des actions au plus près des enjeux	5
Ancrage territorial Faire réseau sur les territoires	6
Des équipes professionnelles au service des projets Des habitants bénévoles	7
La participation des habitants	8
Ressources financières	10
Fiche Nationale	11

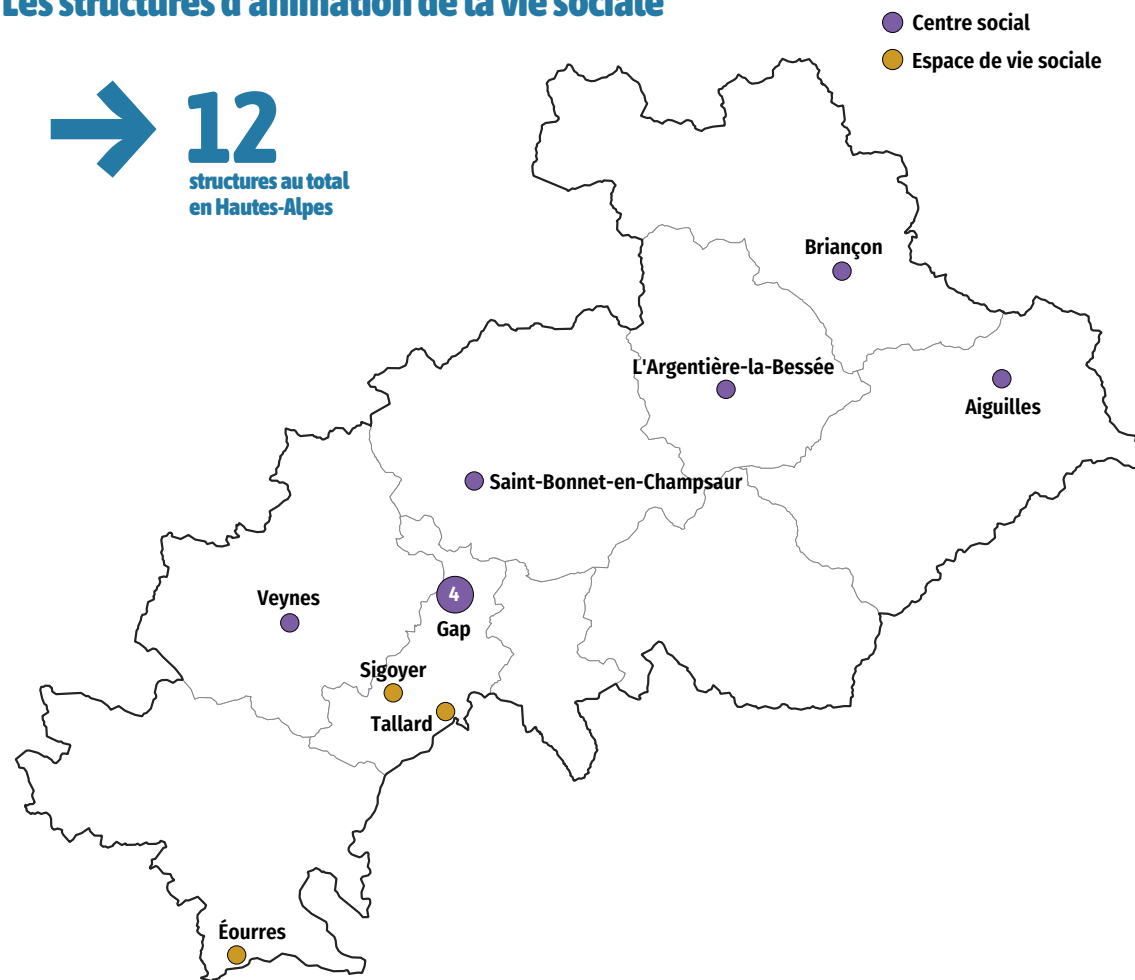
### Légende :

- Données des centres sociaux
- Données des espaces de vie sociale

Crédits photos de couverture : Ibrahim MColo, Lucile Barbery, Marta Nascimento, Valentina Camu.

## Les structures d'animation de la vie sociale

→ **12**  
structures au total  
en Hautes-Alpes



**9**  
centres sociaux agréés par la CCSS → 9 ont répondu à l'enquête

**3**  
espaces de vie sociale agréés par la CCSS → 1 a répondu à l'enquête

### Territoire d'intervention :

**44%** à dominante urbaine  **56%** à dominante rurale

→ 1 situé sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

→ 5 situés en zone France ruralités revitalisation (FRR)

### Territoire d'intervention :

- à dominante urbaine  **100%** à dominante rurale

→ 100% situés en zone France ruralités revitalisation (FRR)

## Portrait des structures de l'AVS

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation des habitants et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou sur les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.

### Les centres sociaux

**17 470** habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2024

#### Mode de gestion :



#### Budget moyen :

**537 900 €**



#### Bénévoles et professionnels :

**57** bénévoles de pilotage  
**252** bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)

**177** salariés → soit **118** ETP



**56 heures**

d'ouverture hebdomadaire en moyenne par centre social

→ dont **36 heures** d'ouverture de l'accueil

### Les espaces de vie sociale

**800** habitants touchés par les actions des EVS en 2024

#### Mode de gestion :



#### Budget moyen :

**56 500 €**



#### Bénévoles et professionnels :

**8** bénévoles de pilotage  
**75** bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)

**0** salarié



**10 heures**

d'ouverture hebdomadaire en moyenne par EVS

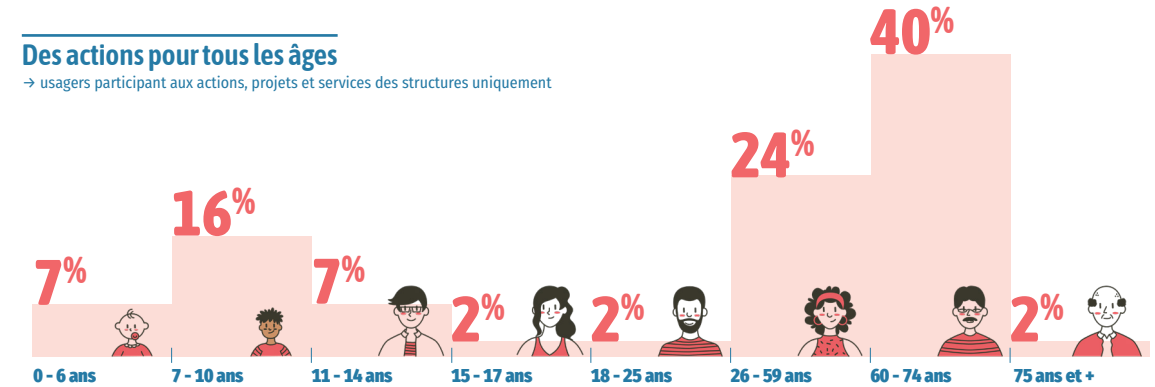
→ dont **1 heure** d'ouverture de l'accueil

## Les habitants, une priorité

Les actions et les projets des centres sociaux et espaces de vie sociale sont tout entiers tournés vers les habitants de leur territoire. Ils adaptent leur offre au profil des habitants et à leurs besoins, en s'efforçant de toucher toutes les tranches d'âge et en appliquant une démarche d'aller-vers.

### Des actions pour tous les âges

→ usagers participant aux actions, projets et services des structures uniquement



### Toucher la population du territoire en développant l'aller-vers

**100%** des structures proposent des actions ou des activités d'aller-vers, que ce soit dans l'espace public ou chez des partenaires.

**7,3 heures** réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers (en moyenne)

→ soit **1 480** habitants concernés au total

→ Ces actions peuvent prendre la forme d'événements locaux, d'animation de rue ou chez un partenaire, d'animation de débats dans l'espace public ou encore de porte-à-porte.

## Des actions au plus près des enjeux

Les actions des structures répondent aux enjeux sociaux identifiés localement et aux besoins exprimés par les habitants. Si les thématiques d'intervention sont assez semblables, la spécificité de chaque structure réside dans la mise en œuvre des actions, selon des modalités propres à chaque contexte local. Et toujours en concertation entre professionnels, bénévoles et habitants.

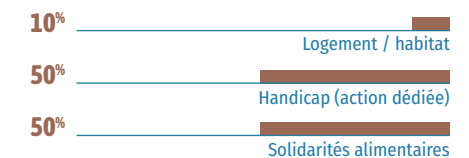
#### Des thématiques et des besoins partagés :

→ actions menées par 100% des structures

- Accès aux loisirs
- Accès à la culture
- Citoyenneté et cohésion sociale
- Numérique

#### Des thématiques et des besoins spécifiques à certains territoires :

→ en % de structures concernées



## Ancrage territorial

Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans des enjeux locaux. Ils contribuent ainsi à soutenir la vie locale, notamment associative. Ils favorisent des initiatives d'habitants et, en cohérence avec un diagnostic de besoins coconstruit avec les habitants et les partenaires, ils animent la vie locale.

### Soutenir et animer la vie locale

**57**

**initiatives** d'habitants ou collectifs d'habitants soutenues



→ **151** habitants impliqués

**303**

**associations** accueillies par les centres sociaux



→ dont **19%** pour une fonction ressources ou partenariat

**126**

**événements locaux** portés ou accompagnés par les structures



**4**

**associations ou entreprises** nées d'un accompagnement d'un centre social en 2024



## Faire réseau sur les territoires

Le réseau institutionnel, associatif ou économique permet de consolider des partenariats sources de dynamisme d'action et de projet dans les centres sociaux et EVS.

**100%** des structures impliquées dans des contrats ou projets liés aux **politiques locales**.

**90%** impliquées dans une **CTG** (convention territoriale globale).

**10%** impliquées dans un **PEDT** (projet éducatif territorial).

**100%** animent des **dynamiques partenariales** sur leur territoire.

**70%** animent des **réseaux** d'acteurs associatifs, entreprises, ESS.

**10%** animent des **dispositifs** ou des **politiques locales**.

**40%** animent des **réseaux hybrides** intégrant des habitants, des élus ou des professionnels.

**100%** **co-portent** des actions ou des projets avec d'autres structures du territoire.  
→ dont **100%** au moins 1 fois par trimestre

## Des équipes professionnelles au service des projets

Les structures de l'animation de la vie sociale s'appuient sur les compétences et l'engagement de leurs équipes salariées, souvent renforcées des stagiaires et services civiques.

**177 / 0**  
**salariés**



→ soit **118,2** ETP

→ dont **38%** en CDI

**62 / 0**  
**stagiaires et services civiques**



→ **52 salariés** formés par les centres sociaux en 2024

### Convention collective nationale appliquée :

→ données concernant les structures associatives



**100%** des centres sociaux ont connu des renouvellements de personnel sur les fonctions socles et de pilotage en 2024.

**78%** des centres sociaux ont connu des vacances de poste, toutes fonctions confondues.

## Des habitants bénévoles

Le projet même d'une structure d'animation de la vie sociale est indissociable de l'implication d'habitants bénévoles. Celle-ci est encouragée et accompagnée. Le « parcours habitants » est de plus en plus formalisé dans le projet social.

**305**

**bénévoles** impliqués au total



**47%** dans les activités de façon **régulière**  
**35%** dans les activités de façon **ponctuelle**  
**19%** dans le **pilotage** du centre social

→ soit **6,9** ETP de bénévolat

→ **36 heures**/an/bénévole (moyenne)

**83**

**bénévoles** impliqués au total



**30%** dans les activités de façon **régulière**  
**60%** dans les activités de façon **ponctuelle**  
**10%** dans le **pilotage** de l'EVS

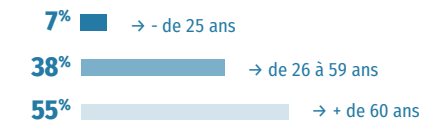
→ soit **1,6** ETP de bénévolat

→ **30 heures**/an/bénévole (moyenne)

### Répartition totale par genre :



### Répartition des bénévoles par classe d'âge :



# La participation des habitants



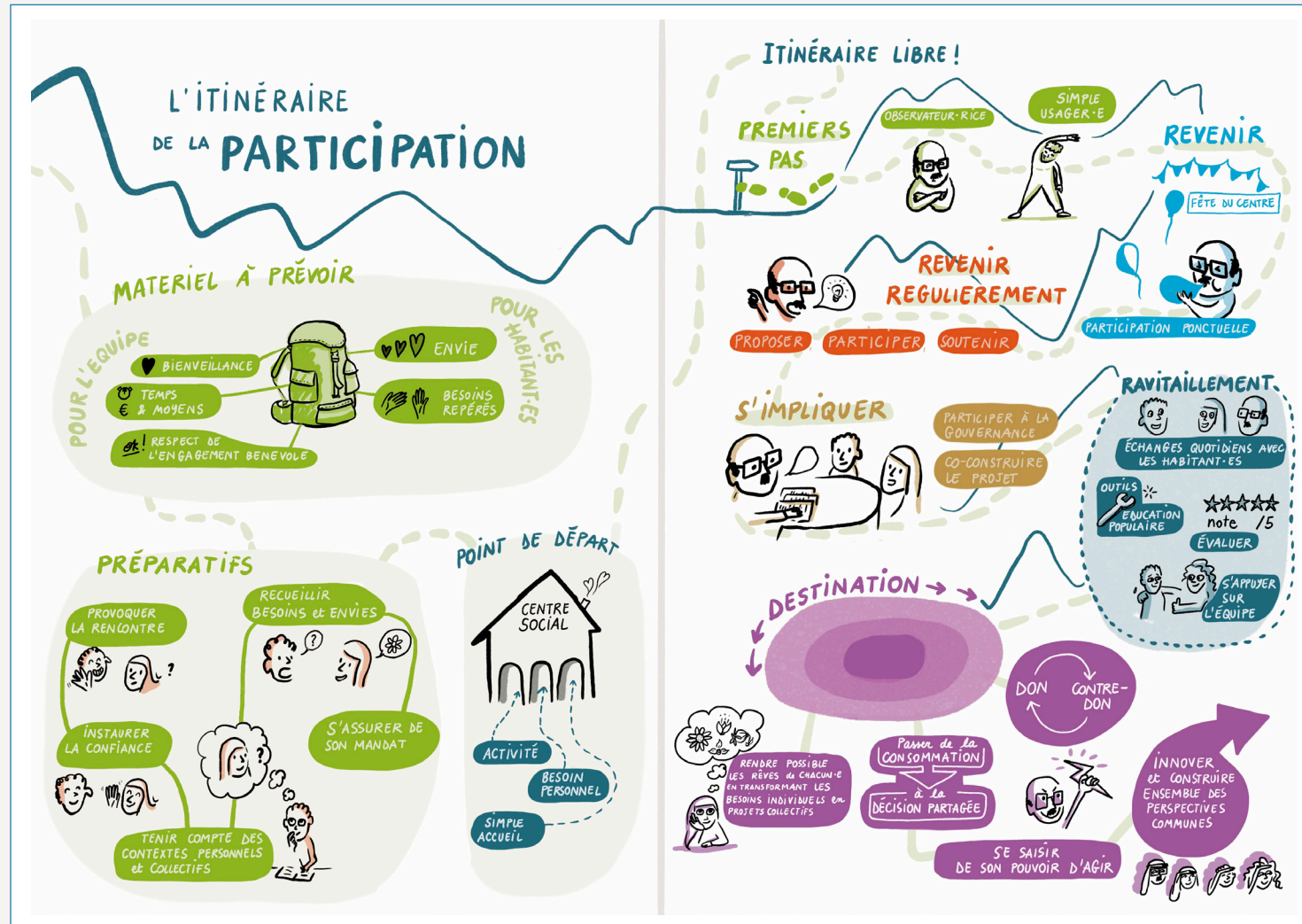
La participation est un principe fondateur des projets sociaux des structures de l'animation de la vie sociale.

Parce que la participation ne se décrète pas, il faut trouver les moyens pour en faire une réalité! Ainsi, les centres sociaux et les espaces de vie sociale créent les conditions favorables en mettant en place des instances et en s'appuyant sur des outils favorisant la prise de parole et l'écoute des habitants tout au long de l'année.

Le respect d'une démarche participative constitue d'ailleurs le premier critère d'évaluation lorsqu'un agrément est délivré par la caisse commune de sécurité sociale. En effet, cette démarche garantit la prise en compte des besoins prioritaires exprimés par les habitants et donc la pertinence des réponses apportées par les actions mises en œuvre. Elle permet de développer la prise de responsabilité, les capacités des personnes et leur autonomie. Elle concerne à la fois les usagers à titre individuel, les habitants du territoire, les familles - y compris les enfants et les jeunes -, ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure.



# La participation des habitants



© Virginie Grimm

## Une journée d'échanges et de partage

L'union des centres sociaux des Hautes-Alpes a organisé le 1<sup>er</sup> octobre 2024 une **journée d'échanges et de partages autour de la participation**. Cette journée a permis de **mobiliser et d'accompagner les équipes** des centres sociaux du département autour de leurs **forces**, leurs **spécificités**, leur **utilité** pour susciter et pérenniser la participation des habitants. Elle a aussi permis de développer entre administrateurs, élus et équipes salariées, **une réflexion collective** et des outils partagés sur l'ADN du centre social.



**Au programme :** une conférence gesticulée animée par la compagnie "impro Vibrations", des ateliers sur des outils de mise en œuvre de la participation, un tour d'horizon de la participation animé par Yann Even, délégué de la fédération des centres sociaux de France. De belles rencontres et un précieux partage d'expérience !

## Ressources financières

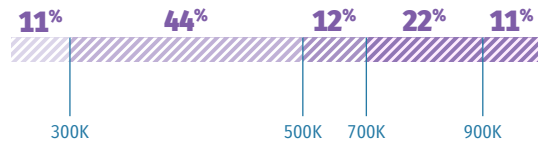
Les structures d'animation de la vie sociale équilibrent leur budget en combinant différents financements de partenaires, en priorité la Caf, des collectivités locales et l'État. La participation des usagers est cependant conséquente.

### Les centres sociaux

→ budget global

**4 841 000 €** → 537 900 €  
de budget moyen

### Répartition des centres sociaux par budget (€):



**72%** part du budget  
des centres sociaux consacrée  
à la masse salariale (moyenne)



### Les espaces de vie sociale

→ budget global

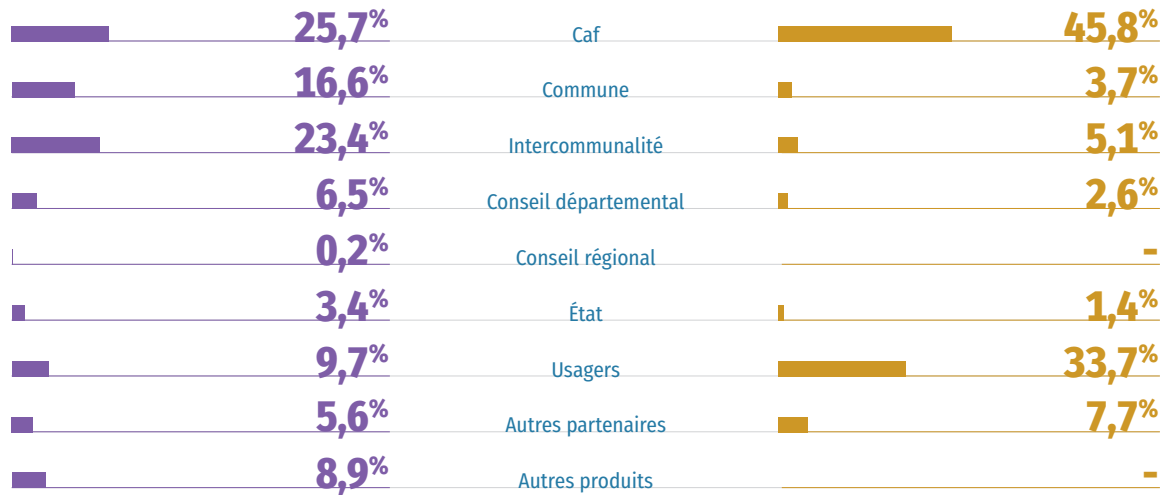
**56 500 €** → 56 500 €  
de budget moyen (1 EVS)

**0** part du budget  
des EVS consacrée  
à la masse salariale (moyenne)



### Répartition des financements

↓ Centres sociaux



↓ Espaces de vie sociale

## Fiche nationale

ENQUÊTE 2025 - DONNÉES 2024

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale

**2 405** centres sociaux

**1 775** espaces de vie sociale

**77%**  
à dominante  
urbaine



**23%**  
à dominante  
rurale

**43%**  
à dominante  
urbaine



**57%**  
à dominante  
rurale

**6,1 millions**  
d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

**2,1 millions**  
d'habitants touchés par l'action des EVS

**28 650**  
bénévoles dans les  
instances de pilotage

**62 970**  
salariés



**16 550**  
bénévoles dans les  
instances de pilotage

**9 540**  
salariés



**106 850**  
bénévoles d'activités

**12,5 ETP** en moyenne  
par structure

**62 350**  
bénévoles d'activités

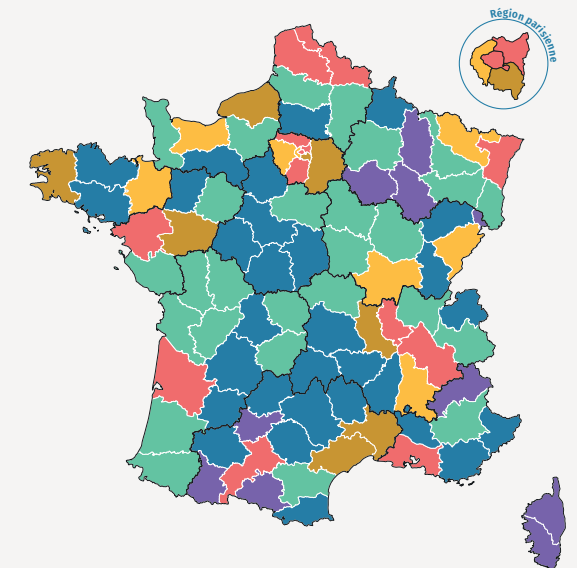
**2,7 ETP** en moyenne  
par structure

**729 400 €** budget  
moyen

**131 800 €** budget  
moyen

### Densité de répartition des structures

- Moins de 15 structures
- De 15 à 29 structures
- De 30 à 44 structures
- De 45 à 59 structures
- De 60 à 74 structures
- 75 structures et plus



**COORDINATION DÉPARTEMENTALE****Caisse commune de sécurité sociale des Hautes-Alpes**

10 boulevard Georges Pompidou  
05000 Gap

**Union des centres sociaux des Hautes-Alpes**

303 route de la Chalp Le Grand Laus  
05470 Aiguilles

**COORDINATION NATIONALE****Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.**

Caisse nationale des allocations familiales - CNAF

→ *Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couët*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France –

FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Caisse d'allocations familiales du Rhône - Caf du Rhône

→ *Élisabeth Caron et Gaëlle Buisset*

Union régionale Auvergne Rhône-Alpes centres sociaux –

AURACS → *Fabrice Gout*

Coordinateur national → *Alexis Gruyer*

Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*

Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard*

**PROJET SENACS**

**Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.**

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :

→ [www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)

**Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn** - page Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS



**PROJET** → édition 2025



Système d'Échanges National des Centres Sociaux



→ [www.senacs.fr](http://www.senacs.fr)